



## **FICHAGE, CONTROLE SOCIAL, REPRESSION**

# **RESISTANCE LIBERTAIRE A L'ORDRE SECURITAIRE**

L'État, les collectivités publiques et le patronat imposent de nouvelles armes de contrôle social : multiplication des flics et des vigiles municipaux ou privés, généralisation de la vidéo surveillance, explosion et interconnexion des fichiers, etc. La règle du jeu est presque toujours la même : mesure ultra provocante vendue pour nous "protéger" ; réaction "citoyenne" contre l'atteinte aux libertés individuelles et collectives ; petit recul des puissances publiques et normalisation in fine d'un nouvel outil de contrôle, ensuite généralisé à l'ensemble de la société. Ne reste plus alors qu'à inventer un énième nouvel instrument.

C'est ce processus qui nous a fait intégrer la présence des militaires dans les lieux publics depuis 1995, qui a généralisé le prélèvement ADN pour tout délit supposé du moment qu'il ne concerne pas la chose financière. C'est aussi lui qui est à l'oeuvre dans les rebondissements du fichier EDVIGE, toiletté en un clone plus présentable pour le patronat : EDVIRSP.

### **EDVIGE, FNAEG ET LES AUTRES.**

Le dernier né des 36 fichiers de police déjà existants, Edvige (pour Exploi-

tation Documentaire et Valorisation de l'Information Générale), a beaucoup fait parler de lui. Recensant des données sur l'orientation sexuelle, l'état de santé ou encore les relations adultères, photographies à l'appui, ce nouveau fichier franchit une étape importante en matière de flicage tous azimuts. Les justifications apportées n'ont rien d'original : la défense de «l'ordre public», alibi systématique pour assimiler contestation sociale et violence. Fait sans précédent, ces dispositions concernent aussi tous les individus dès 13 ans et amèneront à coup sûr les éléments de la classe laborieuse à porter très tôt l'étiquette fatale de classe dangereuse. L'acte de naissance d'Edvige, fin juin dernier, est paru au journal officiel en même temps qu'un nouveau service policier, la DCRI (Direction Centrale du Renseignement Intérieur), fusionnant les deux grandes oreilles de la République : les Renseignements Généraux, jusqu'alors chargés de la surveillance des partis politiques, associations et syndicats, et la Direction de la Surveillance du Territoire (DST), chargée elle de « prévenir » les actes de terrorisme.

Pour autant, ne feignons pas de découvrir qu'il existe, sous tous les régimes, des polices politiques. Le

problème n'est pas dans l'aménagement des RG mais bel et bien dans leur existence. Et Edvige ne doit pas nous faire oublier que le flicage le plus dangereux demeure silencieux et invisible. Véritable chimère policière, cette logique du soupçon universel touche avant toutes choses des populations cibles : les étrangers, les mineurs des quartiers populaires, les gens du voyage, mais aussi leurs soutiens politiques. Le fichier ELOI est un exemple parlant, qui recense depuis fin 2007 les sans-papiers sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière mais aussi les personnes qui les hébergent et leur rendent visite en centre de rétention.

Tout cet appareillage sécuritaire mis en place par la gauche (loi sur la sécurité quotidienne ...) et la droite, joue évidemment sur des peurs largement entretenues par les médias de masse. Comme nous sommes en "démocratie", de pseudo-garanties servent de gardiennes du temple des libertés : le conseil constitutionnel ... et la CNIL qui ne sert qu'à entériner les décisions alors que les fichiers informatisés se sont multipliés et pénètrent toujours plus loin dans notre intimité. Les promesses apportées lors de l'instauration d'un fichier fondent comme neige au soleil quand ce der-

nier est en place. Le FNAEG (fichier national automatisé des empreintes génétiques) ne concerne plus seulement les terroristes et violeurs récidivistes. Quant à l'effacement total d'un fichier, il est illusoire. Quelles certitudes avons-nous que les mineurEs qui n'auraient pas/plus commis de délit jusqu'à leurs 18 ans seront effectivement retirés d'EDVIRSP ?

## **LE FLIC DANS LA TÊTE**

L'un des arguments de vente des nouvelles technologies dans le champ de la répression est de pouvoir agir presque en direct contre la délinquance. C'est évidemment un leurre, tous les fichiers et caméras réunis ne peuvent servir qu'a posteriori. En revanche, l'omniprésence des agents et des outils du contrôle social dans l'espace public (et de plus en plus privé) vise à faire peur aux "délinquantEs" potentiels. Plus insidieusement, cela pousse à s'autocontrôler, à intégrer un "flic mental". "Puisque je ne suis pas sûrE que ce que je veux faire est légal et que je suis surveilléE, alors je ne le fais pas". C'est là un moyen bien utile d'aseptiser nos comportements, particulièrement quand ils touchent aux luttes sociales. Ainsi le regard froid de l'objectif des 2 à 3 millions de caméras vidéo présentes dans les lieux publics en France a d'abord pour conséquence l'auto-inhibition de l'individuE et l'intériorisation de la surveillance quasi permanente. De la même façon, en matière

d'enfermement, le bracelet ne retient pas physiquement la personne, c'est elle qui doit s'imposer l'interdit de sa liberté, logique aliénante qui pose les barreaux à l'intérieur même du psychisme de l'individuE. Dans les faits, l'extension de l'utilisation du bracelet électronique ne vient en réalité pas désemplir les prisons, mais à l'inverse sanctionner une foule de délits qui jusque là n'étaient pas ou moins sévèrement punis. Là où l'on pensait que le bracelet correspondait à un allègement de l'incarcération, il aboutit en fait à un renforcement du contrôle judiciaire et social... et pousse l'individuE à devenir son propre maton. Enfin, le financement public récent de deux millions d'euros pour la création d'un centre national RIFD (radio frequency identification) laisse présager des dispositifs de contrôle avenir. En effet, le groupe Applied Digital implante d'ores et déjà les puces RIFD sous la peau de patientEs d'hôpitaux, histoire, à n'en pas douter, de faire un geste pour l'environnement en se passant du carnet de santé. Cette même société propose d'en ajouter sous la peau des immigréEs contrôlés aux frontières, dans l'optique d'aider à «la maîtrise des flux migratoires».

Plus encore, cette normalisation du contrôle et l'intégration, d'une part d'une aspiration à une société pacifiée d'où rien ne dépare, et d'autre part d'une réalité forcément dangereuse, nous pousse non seulement à nous contrôler nous-mêmes, mais

aussi à fliquer les autres. On voit donc la délation se généraliser, les "grands frères" patrouiller dans les quartiers, et la violence à l'égard des déviantEs exploser.

C'est loin d'être une nouveauté, la logique sécuritaire, dans son discours comme dans sa pratique, cible toujours les pauvres et celles et ceux qui refusent ou contestent l'ordre social établi. C'est d'ailleurs à cela que sert le contrôle social. Aux appareils policiers et judiciaires, il faut aussi ajouter toutes les formes de contrôle informel dans lesquelles, aujourd'hui, les médias de masse jouent un rôle essentiel. D'implicite en explicite on glisse vers de nouvelles normes qui rendent la contestation sociale de plus en plus difficile alors que les nouvelles règles établies favorisent les oppressions qu'elles soient étatiques, capitalistes, patriarcales, racistes, ... Pour autant, il n'y a pas plus de fatalité au flicage généralisé qu'au capitalisme. Les résistances ne peuvent être cantonnées à un vague humanisme gnanngnan. Des instit' qui refusent de remplir le fichier Base Élèves à celles et ceux qui refusent que l'État prenne leurs empreintes génétiques, la résistance s'organise. A nous de l'amplifier et d'être solidaires face à la justice bourgeoise. Plus encore, c'est à nous d'imposer NOS normes de luttes et d'inverser un rapport de force trop favorable à la régression sociale.

# **LA CNT APPELLE A SOUTENIR ROMAIN !**

**RASSEMBLEMENT LE MERCREDI 22 OCTOBRE A TOULOUSE - 11H30 : DEVANT LE TRIBUNAL**

En février dernier, notre camarade Romain était condamné à 800 euros d'amende et un euro de dommages & intérêts pour outrage à autorité publique. En décembre 2006, lors de la garde à vue de Florimond Guimard suite à une manifestation du réseau Éducation sans frontières (RESF), Romain avait adressé les protestations de notre syndicat au ministère de l'Intérieur. Ce courriel dénonçait les relents liberticides et vichystes de la politique menée par Sarkozy, demandait la libération de Florimond et l'arrêt des poursuites, et revendiquait la fermeture des camps de rétention et la régularisation de touTEs les sans papiers. Dans cette affaire comme dans bien d'autres, le tout-réactionnaire au pouvoir use de l'intimidation et de la criminalisation. La CNT appelle à soutenir Romain à l'audience d'appel.

## **ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE**

### **MENSUEL DES SYNDICATS CNT**



**Merci de remplir ce formulaire pour recevoir le Combat Syndicaliste gratuitement pendant trois mois.**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Code Postal : .....  
Ville : ..... Pays : ..... Profession : .....  
Mail : ..... Autres : .....

**Abonnement d'un an (11 numéros) : => 22 euros (standard) => 30 euros en soutien**  
**=> 42 euros (2 ans) => voire plus en soutien... Pour vous abonner, merci d'envoyer le coupon à cette adresse :**  
**Le Combat syndicaliste c/o CNT 31 - 18, avenue de la Gloire - 31500 Toulouse**